CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E37396** **VALABLE JUSQU'AU** **27/09/2027**

ÉDITÉ LE 23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Raison sociale : SPARNACIENNE DE CONSTRUCTIONS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/05/2019
Capital : 150 000

AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE
51530 OIRY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPERNAY B 788 264 588
Siret : 788 264 588 00047
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4401189
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 289435/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 289435

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 26 57 61 67 **Fax :** 03 26 57 41 51
Portable : 06 82 31 97 98
Responsabilité légale :
PATRICE MOREL PARTICIPATIONS (448 007 039) / MOREL PATRICE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :
E-mail : direction@spc51.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 846 485 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	18	04/07/2023
2251	Ouvrages étanches en béton armé et béton précontraint (Technicité courante)	18	04/07/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/07/2026 10:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.